



Sources

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

www.niederbronn-les-bains.fr

Niederbronn-les-Bains devient Station Verte

En décembre dernier, Noël Ravassard, président de la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, et Frédéric Reiss, député-maire, ont signé la charte des Stations Vertes lors d'une cérémonie officielle au casino en présence de nombreuses personnalités. La ville a obtenu le label sur la base d'un dossier de candidature répondant aux 20 critères obligatoires en matière d'espaces naturels et de cadre de vie, d'équipements culturels et de loisirs et d'hébergements touristiques. L'Office de Tourisme demeure la structure d'accueil, d'information et de promotion indispensable. Niederbronn-les-Bains compte désormais, avec Oberbronn, parmi les 552 destinations labellisées en France, dont 11 dans le Bas-Rhin.

Auparavant, les enfants des écoles maternelles du Petit Pont et du Montrouge avaient démontré avec fraîcheur et spontanéité qu'à Niederbronn-les-Bains "la qualité de vie est dans notre nature" en présentant un petit spectacle sur le parvis du casino. Car eux aussi ont signé leur charte, celle des gestes écocitoyens au quotidien.

Site Internet : www.stationverte.com



Le label Energies d'Avenir

Pour la 2^{ème} année consécutive, Niederbronn-les-Bains a été récompensée pour ses efforts et son volontarisme en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La ville a présenté son programme pluriannuel d'isolation et de régulation thermique des bâtiments publics, actuellement en cours de réalisation. Décerné à 17 collectivités par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe et le groupe TIRU, le label Energies d'Avenir a été remis au député-maire Frédéric Reiss lors du Salon des Maires à Paris le 25 novembre dernier.

Site Internet : www.energies-davenir.com

L'EDITO FRÉDÉRIC REISS, DÉPUTÉ - MAIRE

Se tourner résolument vers l'avenir

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à tous, fidèles lecteurs de Sources, bonheur, santé, prospérité. Que 2011 vous soit douce et favorable dans tout ce que vous entreprendrez !

Notre région vient de vivre un épisode neigeux rappelant les « vrais » hivers d'antan. Dans notre cité, l'ambiance de Noël, au diapason de la météo, a réjoui les cœurs et enchanté tout particulièrement les plus jeunes : le majestueux sapin bleu, les décors d'Edgar Mahler, la magnifique crèche en bois place de l'Hôtel de Ville, les illuminations des rues et du Bureau Central, le marché de Noël... Un grand merci aux services municipaux, à l'Office de Tourisme ainsi qu'à nos hôteliers-restaurateurs qui ont su éblouir non seulement nos habitants mais de nombreux visiteurs et touristes venus séjourner dans notre cité.

L'envers du décor, c'est que la neige s'entasse, naturellement, sur les trottoirs et les parkings ; conjuguée aux basses températures durables, elle rend les chaussées glissantes et oblige les automobilistes à redoubler de prudence. N'en déplaise aux grincheux de service qui, par de courageuses lettres anonymes ou des appels téléphoniques à la sous-préfecture, ont voulu dénoncer quelque faille, je tiens à rendre un hommage appuyé à nos valeureuses équipes du service technique. Le plan de déneigement a fait ses preuves, il est efficace et nous le respecterons !

J'appelle de tous mes vœux la fin rapide du chantier de rénovation du Moulin 9. Une ambiance délétaire ainsi qu'un suivi de chantier chaotique par l'équipe d'architecture ont généré un incroyable dépassement des délais et un cortège d'avenants. Les plans prévisionnels d'occupation de la salle sont à revoir, ce qui donne le tournis aux responsables du Relais Culturel obligés d'annuler, de déplacer ou d'ajourner des manifestations. Pour la 2^{ème} année consécutive il a fallu surseoir à des traditions quasi sacrées telles que la fête de Noël des seniors, les vœux du maire ou le bal de la Saint-Valentin des footballeurs de l'U.S.N. A tous les « utilisateurs » contrariés je présente humblement les excuses de la municipalité.

D'un point de vue budgétaire, 2011 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Les recettes du Casino continuent de chuter : en 2 exercices, la ville a perdu 600 000 euros par rapport à l'année 2008. Pour équilibrer nos budgets, nous avons contracté en 2010 un emprunt d'1,4 million d'euros; nous reverrons à la baisse notre train de vie et nos investissements et, pour stabiliser nos recettes, je proposerai au conseil municipal une augmentation des impôts locaux. Ce serait la 3^{ème} depuis 1995.



La carte des vœux 2011 à l'effigie d'une fusée a sans doute interpellé plus d'un destinataire : qu'on se rassure, aucun tir n'est prévu à Niederbronn-les-Bains ! Mais lorsqu'en octobre 2010 j'ai eu la chance d'assister au lancement de la fusée Ariane 5 à Kourou, j'ai eu confirmation de l'excellence de la technologie française qui influence notre quotidien, y compris dans les Vosges du Nord: c'est grâce aux satellites mis sur orbite par Ariane que nous bénéficions de la TNT ou de GPS dans nos voitures. A l'image de la conquête spatiale, les plus grands défis peuvent être relevés. Il faut ne pas baisser les bras devant les difficultés, mais bien au contraire relever les manches et se tourner résolument vers l'avenir. Gardons notre sens des responsabilités et nous pourrions surmonter les obstacles qui se présentent à nous. L'objectif n'est-il pas de préserver notre qualité de vie en oeuvrant dans le sens de l'intérêt général ?

Excellente année à tous !

Démographie et services à la personne

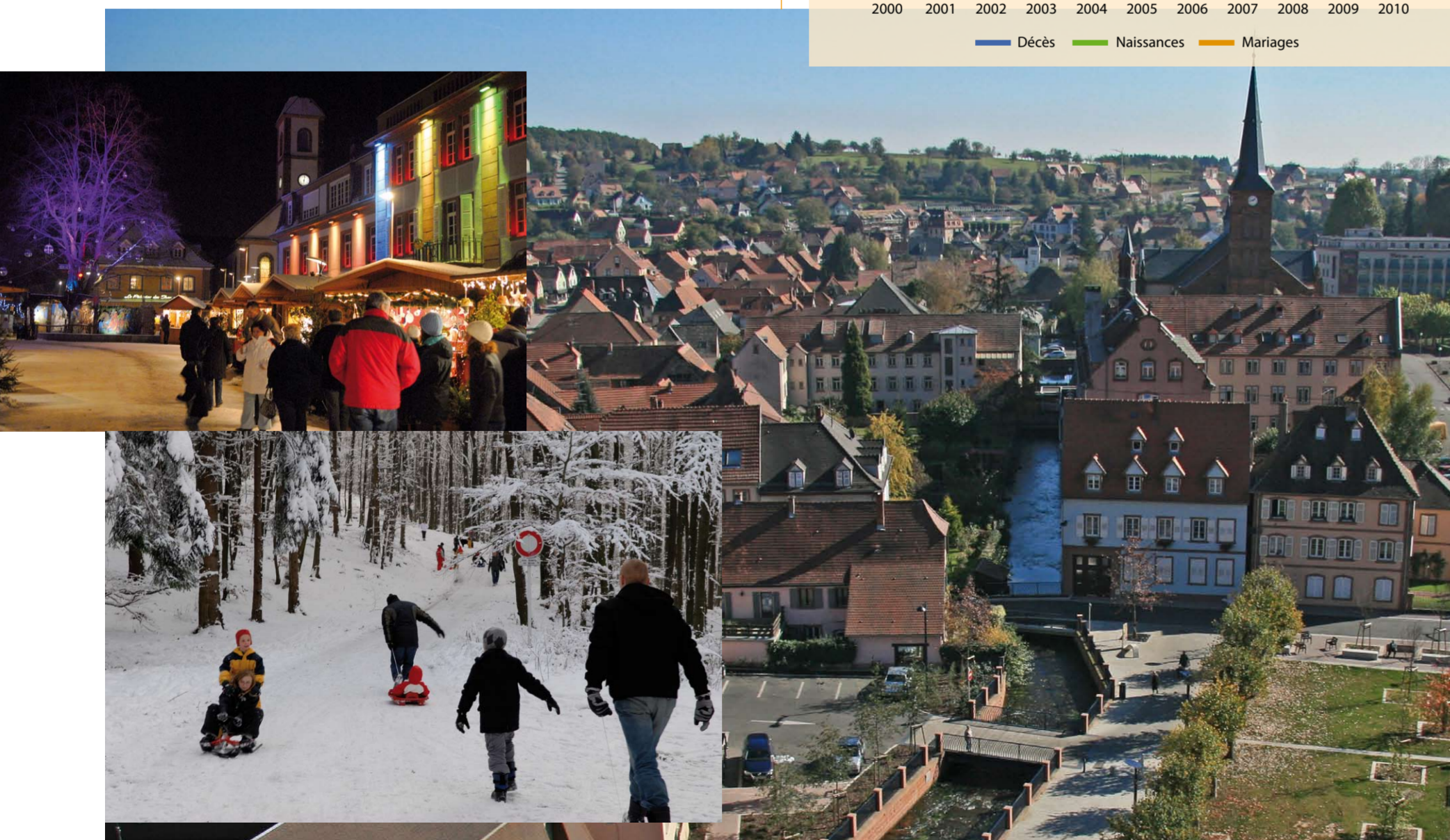
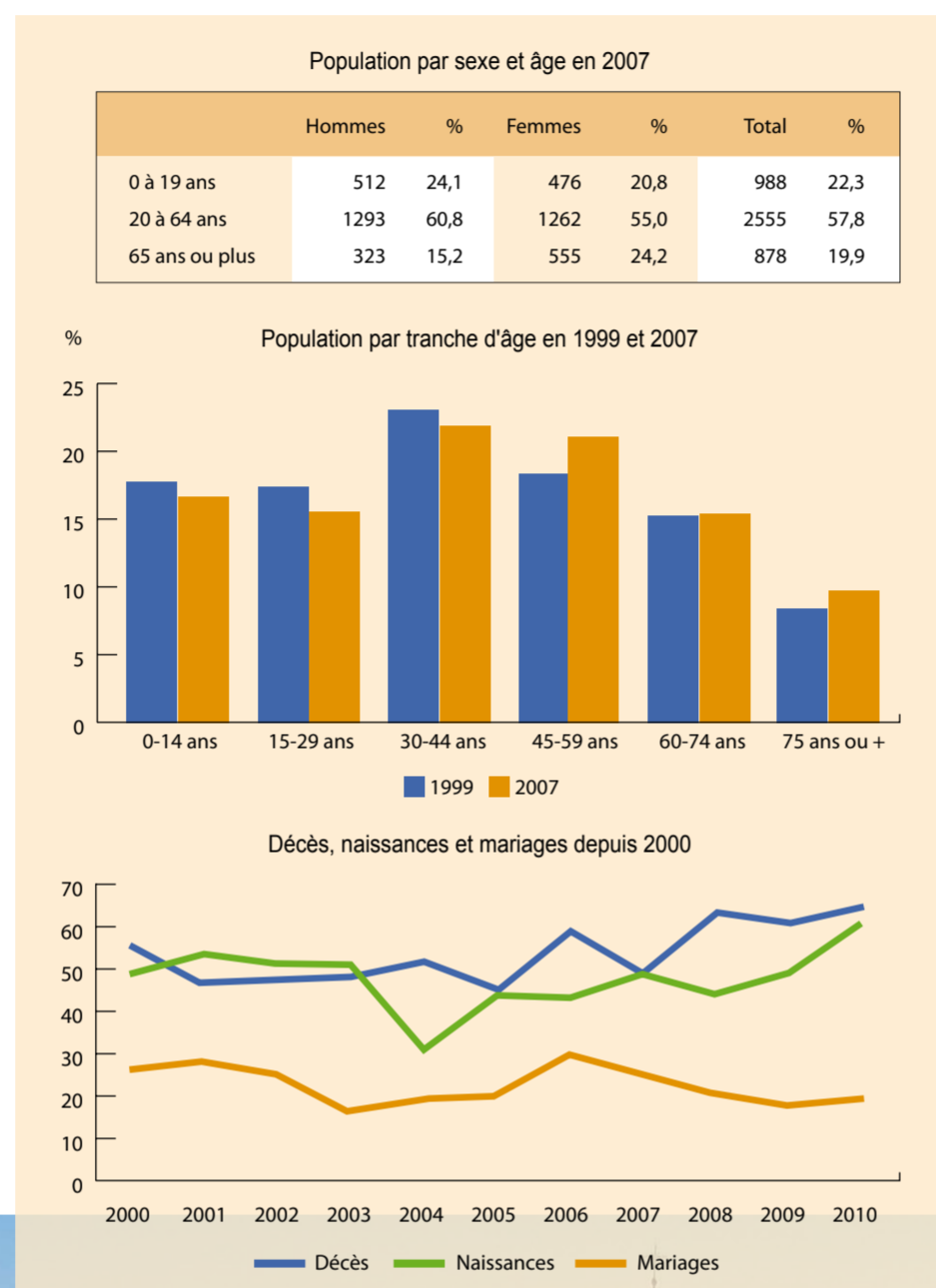
1. Niederbronn-les-Bains à tous les âges

Longtemps petite bourgade insignifiante, Niederbronn a connu une progression fulgurante de sa population dans la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle, puis de nouveau après la Seconde Guerre mondiale, passant de 1800 habitants avant 1790 à 3200 vers 1850 puis à 4069 en 1962. A partir des années 1980, le nombre d'habitants, autour de 4 400, était pratiquement stable. A l'issue du dernier recensement, l'INSEE a annoncé une population totale de 4 475 habitants au 1^{er} janvier 2008.

Les tableaux ci-contre sont issus des dernières statistiques publiées en 2007 et comparées à celles de 1999. La tendance du vieillissement de la population se confirme, les moins de 45 ans sont en recul alors que le nombre de gens plus âgés augmente. Si les femmes sont moins nombreuses avant 65 ans, l'effet s'inverse ensuite ; elles sont même deux fois plus nombreuses que les hommes après 75 ans.

En 2010, 684 personnes de 70 ans et plus ont reçu le colis de Noël offert par la commune. Les seniors de plus de 90 ans sont au nombre de 37, dont 30 femmes et 7 hommes. Elise Basy, la doyenne de la commune, a fêté 100 ans au mois de novembre, Marie-Thérèse Lampert et Marthe Schlub ont 97 ans. Du côté des hommes, Daniel Hickel le doyen a fêté ses 96 printemps, Georges Anstett et Alphonse Ott 95 ans. Longtemps la plus âgée de la commune, Marie Joerger s'est éteinte à l'âge de 106 ans à Haguenau le 1^{er} janvier de cette année.

En 2010, 19 mariages ont été célébrés à la mairie de Niederbronn-les-Bains qui a enregistré 61 naissances et 65 décès. A l'école primaire, 141 enfants fréquentent les classes maternelles et 247 l'école élémentaire.



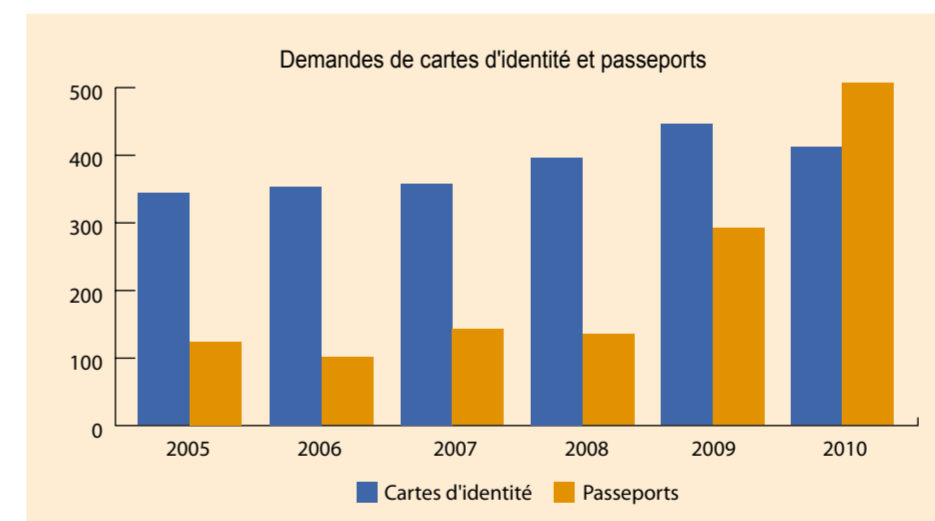
2. La mairie à votre service

Durant les heures d'ouverture de la mairie,* plusieurs services sont à disposition de la population, assurant aide et renseignements divers. Selon la nature de la demande, le public s'adressera soit à l'Accueil, soit au bureau de Police municipale ou de l'Etat civil, ou encore au service Qualité de vie, ces bureaux étant tous situés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Les principales missions sont présentées ci-dessous.



Le service Accueil

Solange Deschang, agent d'accueil depuis 2002, occupe un poste très polyvalent. C'est ainsi qu'elle oriente et informe les usagers de vive-voix ou par téléphone, traite les demandes de carte nationale d'identité, de passeport biométrique, les déclarations d'arrivée et de départ, les autorisations de sortie du territoire, les inscriptions sur liste électorale. A l'occasion des grands anniversaires (80-85-90 ans et suivants), elle organise les visites des élus aux aînés de la commune. Elle prend les rendez-vous du public pour les permanences juridiques et sociales gratuites, met à jour la liste des logements vacants, le registre des associations et les fichiers internes. Elle organise également certaines manifestations et cérémonies. Durant ses congés, elle est remplacée par Christelle Leiner. *Heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. A noter qu'à compter du 1^{er} février 2011, la mairie fermera le vendredi à 17h.



Le bureau de l'Etat civil, des Affaires sociales et familiales

En dehors de l'établissement des actes d'état civil (naissances, mariages, décès) et de l'aide aux recherches généalogiques, plusieurs autres missions incombent à Catherine Redouly, l'agent administratif qui remplace Marie-Laure Helmstetter depuis juin 2009. C'est ainsi qu'elle organise les élections, assure la gestion des concessions au cimetière et suit les affaires scolaires, notamment les dérogations. Responsable du recensement de la population, elle est l'interlocutrice des agents recenseurs et de l'INSEE, elle assure également le secrétariat du CCAS ainsi que des permanences à la station de passeports biométriques.



De gauche à droite, Francis Bey, Stéphanie Skobel et Lucien Muller.

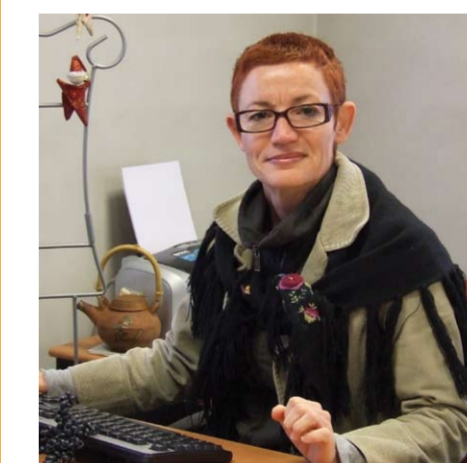
Le bureau de Police municipale

Ce service est assuré par 3 agents : Francis Bey, chef de police municipale, Lucien Muller, brigadier-chef principal et Stéphanie Skobel, ASVP (agent de surveillance de la voie publique) qui remplace Elisabeth Lippus actuellement en congé de maternité.

Leur mission principale consiste à veiller à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques sous l'autorité du maire. Quotidiennement sur le terrain de jour comme de nuit et par tous les temps, ils assurent la surveillance générale de la commune et le maintien de l'ordre public. La présence physique et visible des policiers municipaux dans les lieux publics, appelée l'ilotage, fait partie de leur mission préventive. Elle leur permet aussi de constater et de sanctionner les infractions, 844 en 2010, dont un tiers concernait le stationnement non payé. Mais attention, ils sont également habilités à relever (et à sanctionner !) toutes les infractions au Code de la route, aussi bien le non-respect de la signalisation routière, que les excès de vitesse, l'usage du téléphone au volant, etc.

Durant les permanences de bureau, ils effectuent un certain nombre de tâches administratives : déclarations de chiens dangereux, recensement militaire, constats de dégradations, accueil des étrangers, gestion des débits de boisson, des établissements recevant du public... Par ailleurs, ils sont chargés de l'encaissement des régies de stationnement, des droits de marché et de la taxe de séjour. Enfin, ce sont eux qui posent un bracelet d'identification plombe sur le corps du défunt lors d'un décès survenu en ville.

A noter : Un guide de la sécurité routière est mis gratuitement à disposition de la population. Ce "carnet de bonne route" dispense un vaste éventail de conseils en matière d'assurance, entretien, contrôle technique, risques routiers, situations et gestes d'urgence etc.



Le service Qualité de vie

Mis en place en 2002, ce service est assuré par Véronique Isenmann, animatrice territoriale, qui élabore toute une gamme d'activités destinées aux seniors. Certaines animations sont proposées chaque semaine, ainsi le tricot, la couture, le scrabble, l'aquagym, le Qi Gong, la gym douce et les jeux de mémoire. D'autres ont lieu ponctuellement : conférences, sorties et voyages, atelier de création de bijoux, fêtes, chorale Deci-Delà dirigée par Claire Lincker.

L'animatrice organise également des manifestations sociales, culturelles ou relevant de la santé publique : Journée de la Femme, conférence sur la maladie d'Alzheimer, sur l'ostéoporose. Des liens précieux se créent durant ces activités. Ils permettent de lutter contre la solitude et ses conséquences que sont souvent la dépression et les maladies psychosomatiques. Au final, des amitiés naissent, la solidarité entre membres des différents groupes s'en trouve renforcée.



Des représentantes du groupe tricot ont remis le bénéfice de leur vente à l'Accueil de jour de Hochstett.

En hiver, priorité à la prudence !

Fin 2010, l'hiver a commencé tôt avec un enneigement qu'on n'avait plus connu depuis des décennies. Tout le mois de décembre et jusqu'au début de la nouvelle année, les conditions météorologiques rendaient les déplacements difficiles. Ils le seront peut-être encore, l'hiver n'est pas terminé.

Les agents techniques de la commune ont déneigé inlassablement. Leur tâche n'avait rien de facile, vu les quantités de neige tombées et les températures souvent très basses qui compliquaient d'autant le travail. Du 25 novembre à fin décembre 2010, ils sont intervenus au titre du déneigement durant 20 jours, ont répandu 220 tonnes de sel pour un coût de 18 600 € et cumulé 1230 heures de travail.

Le déneigement en pratique

Conformément au plan d'intervention validé par le conseil municipal, deux camions de déneigement équipés de lames frontales et de saieuses traitent toutes les rues accessibles à leur gabarit, tandis que le tracteur, plus étroit, dégage le centre ville. En complément, une équipe de 4 agents assure le déneigement manuel des trottoirs, passerelles et escaliers publics, notamment aux abords des écoles et bâtiments communaux. Au total, 8 à 9 personnes sont chaque jour sur le pied de guerre pour assurer les opérations de viabilité hivernale. Dès 5h du matin, les équipes d'intervention commencent le déneigement afin de dégager les axes prioritaires : en 1^{er} la montée Celtic et la rue des châtaigniers afin d'accéder au quartier du Montrouge et aux écoles. En 2^{ème} viennent les rues en forte pente et le Centre de Secours. A 8h, les axes principaux sont dégagés. Les autres rues sont traitées ensuite, avec cette évidence : 2 camions pour 30 km de voirie ne peuvent pas déblayer toutes les rues en même temps ! Surtout qu'il faut parfois refaire les axes prioritaires.



Salez moins, salez mieux !

Ce principe de cuisine s'applique aussi à la viabilité hivernale, tant il est vrai que la pénurie de sel de l'hiver 2009/2010 - qui risque de se reproduire chaque année - a marqué les esprits et conduit à une réflexion des intervenants en ce domaine.



Le principe du salage différencié selon la configuration de la rue est appliqué de manière suivante : les rues sans pente sont uniquement raclées, le sel est réservé aux montées. Saler moins n'est cependant pas synonyme de gestion aléatoire des rues. Bien au contraire, il s'agit de maintenir un service public de qualité tout en respectant plusieurs impératifs :

- Protéger l'environnement par un dosage en sel adapté aux circuits et aux besoins, ce qui limite la pollution des ruisseaux et de la nappe phréatique.
- Protéger les enrobés et les équipements publics d'habitude fortement attaqués par le sel.
- Prendre en compte le coût du déneigement et du salage en sachant que, malgré des hivers plus doux en général, la consommation de sel est en augmentation constante en France ces 30 dernières années.
- Partager les interventions : le domaine public est déneigé par la commune, les trottoirs et entrées privées par les riverains qui ne devraient bien sûr pas rejeter la neige sur la route ! A noter qu'il n'existe aucune loi obligeant le maire à déneiger les rues ou à équiper sa commune pour faire face aux conditions météorologiques extrêmes. Le déneigement se fait avec le personnel et les moyens matériels en place.

Quelques fausses bonnes idées

- Saler la neige puis la mettre de côté : c'est illogique, le sel ne déneige pas. Il faut donc toujours déblayer la neige avant de saler.
- Le sel réchauffe la route : c'est le contraire, le sel refroidit la route en abaissant le point de congélation de l'eau.
- Le sel agit toujours : non, si la température descend sous -5°C ou si la chaussée est sèche, car il est balayé par le passage des véhicules. Le sel a besoin d'humidité pour produire sa réaction chimique.



Chacun est tenu de dégager le trottoir devant chez lui.

Indignons-nous !

Serions-nous devenus des assistés perpétuels ? L'épisode neigeux a révélé des comportements indignes. Des élus et des agents communaux ont été agressés verbalement, insultés, menacés en plein travail de déneigement et au téléphone. Les mécontents qui veulent tout, tout de suite et bien sûr devant leur porte, attendent des autres, en l'occurrence du maire et de la commune, ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. Le choc, écrivait une lectrice des DNA, est de découvrir combien notre confort nous a enlevé le bon sens.

Heureusement qu'il existe encore des personnes responsables et prévoyantes. Elles vérifient l'état de leur véhicule, l'équipent de pneus neige et des accessoires indispensables (raquette, gants...), partent plus tôt en cas de météo défavorable et adaptent leur conduite. Les personnes de bon sens laissent leur voiture au bas de la pente et acceptent de faire la fin du trajet à pied. Elles déneigent le trottoir devant chez elles et même souvent celui de la voisine âgée. Elles savent qu'il neige en hiver, que cela est normal et qu'il faut tout simplement s'adapter ! Oui, indignons-nous, mais pour de justes causes !